

Avec ce mag, deux masques
offerts par la Région

CHANGER

HAUTMONT

LE MAGAZINE DE LA VILLE D'HAUTMONT



DOSSIER

Covid-19, jour après jour, la gestion de la crise

593 JUN 2020

ACTUALITÉS

Second tour des élections
municipales : mode d'emploi

MÉMOIRE VIVE

Jacqueline Andriès, nièce du
fameux coureur Alfred Steinmetz

Côté rétro...

Ca s'est passé le



30 juin 1884

Auguste Carret voit le jour

Médecin à Hautmont, il était surnommé « le docteur des pauvres ». Afin de lui rendre hommage mais aussi mettre à l'honneur cette famille de médecins, un square porte le nom de square Carret.

Juin 1928

C'est la course du Paris-Strasbourg

Cette marche sportive est remportée par Louis Godart, résidant à Hautmont. Il remportera également les courses de 1929 et 1931.



Juin 1968

Mamans à l'honneur

L'hommage est rendu aux mamans hautmontoises avec la remise des Médailles de la Famille Française. Vous reconnaissez-vous ?



Dossier

Pages 4-10

Covid-19 : la gestion de crise

Page 3

Actu municipale

Page 11

Second tour des élections municipales

Page 12-13

Actu en images

Page 14

Une ville fleurie

Page 15

Mémoire vive

Jacqueline Andriès, nièce d'Alfred Steinmetz

Page 16

Sortir



Grâce au flashcode, accédez rapidement et simplement au site de la ville.

Directeur de la publication : Christophe Foriel.

Rédaction : Bernard Bernard

Secrétariat de rédaction : Myriam Chalimont

Crédit photos : Mairie d'Hautmont-O.Noirfalise

Réalisation : VTC Multimedia

Pour toutes remarques ou suggestions :
bernard.bernard6@wanadoo.fr

MAIRIE D'HAUTMONT
PLACE CHARLES DE GAULLE

État civil

T : 03 27 63 64 70

LES ÉCURIES

Service Rénovation Urbaine Cellule Relogement

ESPACE CHAUWEL

CCAS

T : 03 27 62 59 54

SERVICE URBANISME

T : 03 27 62 59 62

D.S.U. (Développement Social Urbain)

T : 03 27 62 59 71

F : 03 27 62 59 70



Pendant cette période de confinement, s'il y a bien un sujet qui a fait réagir les internautes sur les réseaux sociaux, c'est l'annonce du couvre-feu décidé par la municipalité d'Hautmont.

Nous vous annonçons cette mesure le 21 mars sur la page Facebook de la ville et très vite, l'annonce a été relayée : vous avez été 8 268 à partager et repartager l'information. Elle a également suscité 2 870 commentaires sur la publication et sur les partages. Merci également d'être toujours plus nombreux à aimer la page Facebook de la ville : vous êtes désormais plus de 7 700 fans.

8 268

Actualité municipale

Travaux place de la Libération par le Département

Pour le compte du Département, l'entreprise Bertrand Roty est intervenue le 14 mai à proximité de la place de la Libération, face à la pharmacie, occasionnant une interdiction temporaire de circulation. Il s'agissait de travaux de réparation de chaussée (sciage, scellement des dalles en granit) et une réfection des enrobés prévus initialement en avril.



Le remboursement de la cantine sur demande

Depuis le 16 mars, les établissements scolaires de la commune sont fermés et avec eux, les services de la restauration scolaire. La crise sanitaire sans précédent a imposé une absence de cantine jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours. Les familles, ayant acheté une carte de cantine pour cette période, peuvent donc se faire rembourser. Les familles concernées ont reçu par courrier une demande de remboursement à remplir. **Et si ce n'est pas le cas vous pouvez contacter la mairie au 03 27 63 64 70.**

Pensez à votre carte d'identité et passeport

La mairie est équipée d'un dispositif de recueil pour la réalisation des cartes d'identité et passeports. Le service est de nouveau ouvert sur rendez-vous. Celui-ci permet aux usagers de réaliser leur dossier de demande auprès d'un agent. En quelques minutes, le dossier de première demande ou de renouvellement est rempli et l'utilisateur reçoit ensuite un sms dès que ses titres d'identité sont disponibles en mairie.

L'obtention d'un rendez-vous se fait sur le site internet de la ville :

<https://www.mairie-hautmont.fr/cartes-didentite-et-passeports/>

ou par téléphone au 03 27 63 64 70.



DOSSIER

Covid-19

PROTÉGEZ VOUS



Préhistoire

400 000 ans - 3 500

4000-3000 ans : révolution néolithique (1)

3000-2000 ans : culture du Bronze (2)

1000-500 ans : révolution néolithique du fer et début de l'agriculture (3)

500-100 ans : civilisation de l'Égypte antique (4)

100-50 ans : civilisation de l'Égypte antique (5)

Le Moyen Age

1000

1337

1453

1492

481 : conversion de Clovis au christianisme (1)	800 : Charlemagne sacré empereur (12)	Naissance et développement du royaume de France (2)
Le vie du Moyen-Age (34)	Les seigneurs et les vassaux (35)	Châteaux forts et chevaliers (33bis)
Les tournois (36)	L'Église au Moyen-Age et le développement de l'art (37)	Naissance d'Henri et la guerre de Cent ans (38)
Guillaume et le début de l'imprimerie (39)	Christophe Colomb découvre l'Amérique (40)	Établissement de l'imprimerie (41)

Les Temps Modernes

1543

1661

1751

1763

1783

1789

Règne de François Ier (1515-1547) (51)	Le premier dictionnaire de la langue française (52)
Colonne de la Vierge de La Rochelle (53)	1661 : création de la Compagnie des Indes (54)
1763 : fin de la guerre de Sept Ans (55)	1789 : début de la Révolution française (56)
1789 : début de la Révolution française (57)	1789 : début de la Révolution française (58)



Journal Jour après jour, la gestion de crise

Les dates resteront dans l'histoire : 17 mars 2020-11 mai 2020, presque deux mois de confinement imposé pour tous les habitants, une mesure indispensable pour freiner la propagation du Covid-19. Mais si les habitants ont vécu un peu « au ralenti » pendant ces longues semaines, **la ville et ses services sont restés entièrement mobilisés pour répondre aux questions et aux attentes des administrés.** C'était l'objectif de la cellule quotidienne mise par en place dès l'annonce de ce confinement : une cellule de gestion de crise.

Des services toujours joignables

La première mesure a été la mise en place, dès le 17 mars de numéros de téléphone dédiés. L'accueil de la mairie et tous les services étant fermés, il s'agissait de permettre aux administrés d'obtenir des réponses à leurs questions. Et elles ont été nombreuses. À la mairie comme au centre communal d'action sociale, les agents ont pris chaque appel pendant cette période. Beaucoup des questions portaient sur l'attestation obligatoire, l'accès au cimetière, les masques, les courses de première nécessité, les aides d'urgence... Pour ce qui est des attestations de déplacement, la ville a répondu avec la mise à disposition du document, quotidiennement, aux portes de la mairie. Un exemplaire a aussi été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Du côté de l'Etat civil, là également, un agent de permanence a toujours assuré la continuité du service. De même, les agents des services techniques ont veillé à l'entretien et à la propreté de la ville.

À l'approche du déconfinement, dans un souhait de répondre au plus vite aux besoins des administrés, les personnes en attente de leur nouvelle carte d'identité ou de leur passeport ont été contactées avant même la réouverture des services au public, pour leur proposer un rendez-vous pour la délivrance de leurs documents.

La sécurité, une priorité

En cette période de confinement imposé, la municipalité entendait bien faire respecter la règle. C'est pourquoi dès le 21 mars, M. le maire d'Hautmont a signé un arrêté municipal de couvre-feu pour les mineurs de 18 h à 6 h. L'interdiction concernait tous les déplacements : piéton, véhicules à moteur, vélo, trottinette et d'une manière générale tout moyen de locomotion. En cas de non-respect de l'interdiction, Police nationale ou Gendarmerie ont été amenées à reconduire le mineur à son domicile et appliquer une amende.

Dans le même temps, le maire d'Hautmont a interpellé à plusieurs reprises les services de la Police nationale et le représentant de l'État, le sous-préfet d'Avesnes-sur-

Helpe, Alexander Grimaud, leur demandant des contrôles accrus sur le territoire de la commune. Dans le viseur : les rodéos sauvages face auxquels la municipalité ne peut intervenir.

Masques chirurgicaux et en tissu : pas moins de quatre distributions aux Hautmontois.

Les distributions hebdomadaires aux personnels en première ligne

Masques, gels hydro-alcooliques, gants, blouses, thermomètres... Les besoins étaient énormes aux

premiers jours du confinement pour tous les personnels en première ligne : personnels soignants, ambulanciers, aides à domicile... Pour y répondre, le service Achats de la ville restera mobilisé (et l'est toujours). Par exemple, la première commande de 1 000 gels est signée le 17 mars mais aussitôt les prestataires sont en rupture de stocks et les délais de livraisons s'allongent. Pour autant, la ville arrive à maintenir des distributions hebdomadaires : chaque vendredi, les médecins, infirmiers, aides à domicile... d'Hautmont ont été invités à venir chercher en mairie, leurs lots de produits. Les pharmacies ont été livrées directement, tout comme les services de l'EHPAD d'Hautmont avec lequel les échanges ont été très réguliers.

Protégez-vous, sortez masqués !

Pendant le confinement et plus encore au déconfinement, les masques ont été la denrée rare. En dépit des difficultés d'approvisionnement, des délais de commande qui s'allongent, la municipalité a eu la première confirmation de la disponibilité de masques de l'un de ses fournisseurs le 25 mars.

Les commandes se sont ensuite enchaînées pour permettre plusieurs distributions aux Hautmontois et ainsi répondre à leurs demandes.

À compter du mardi 28 avril, chaque foyer hautmontois a reçu deux masques chirurgicaux. Sur inscription, dès le 14 mai, chaque Hautmontois a été destinataire d'un masque en tissu lavable et réutilisable, accompagné d'un masque chirurgical.

Un nouvel envoi de quatre masques chirurgicaux par foyer a été lancé le 28 mai et, avec ce bulletin, chaque foyer a de nouveau été doté de deux masques en tissu, en partenariat avec la Région des Hauts de France.



Un accompagnement des plus vulnérables

Le confinement a renforcé plus encore l'isolement des personnes âgées et handicapées. Lors de la cellule de crise du 17 mars, une attention toute particulière est portée à ces habitants plus vulnérables. Le « plan Covid-19 » est aussitôt activé à l'image du « plan canicule » porté par le CCAS chaque été. Plusieurs fois par semaine, des agents appellent des seniors pour connaître leurs besoins, répondre à leurs difficultés, garder le lien.

C'est l'occasion pour les appelants de répondre aux demandes : livraison de courses à domicile, médicaments à aller chercher à la pharmacie... Autant de services de professionnels que la ville répertorie pour les plus vulnérables.

Aujourd'hui Dominique, l'une des appelantes, revient sur cette « belle expérience » :

« Au début, les personnes appelées étaient un peu étonnées de ces coups de fil mais très vite elles ont apprécié. Je les appelais chaque mardi et vendredi à heures fixes, des personnes de 70 à 86 ans, seules ou en couple. Nous avons eu beaucoup d'échanges, sur leurs besoins, pour les courses... Quelques besoins spécifiques aussi et dans ce cas, je faisais le lien avec le CCAS. Au fur et à mesure, les relations ont été plus fortes et de vrais liens se sont créés. Au moment du déconfinement, les trois-quarts des gens appelés ont souhaité que cela continue. Ils sont heureux de savoir qu'ils ne sont pas seuls, que quelqu'un peut leur répondre. Je leur ai même laissé mon numéro... »

Béatrice dresse le même bilan positif de cette expérience :

« Les gens étaient surpris au départ puis une vraie complicité s'est installée. Ils attendaient mes appels et puis très vite ils ont été impatients de pouvoir faire connaissance. Une dame a même voulu m'amener du muguet le 1er mai. Beaucoup étaient demandeurs sur

des questions pratiques : les déchets verts, l'accès au cimetière... Quand ils avaient une baisse de moral, nous étions aussi là pour écouter. Dans tous les cas, on se sent utile ! »

Preuve que ces appels ont été les bienvenus, Béatrice a déjà reçu une carte de remerciements d'un « appelé » et un joli bouquet de roses déposé par Colette, 77 ans : « La première semaine du déconfinement, Béatrice m'a manquée ! J'attendais ses appels... Au début je me suis méfiée, je n'ai pas été agréable au premier appel quand on m'a dit « c'est la mairie d'Hautmont ». Je me méfie des arnaques ! Et puis j'ai reçu une lettre m'expliquant ces appels, alors ça allait mieux. C'était vraiment bien, on se sentait pas seule... »

Le dispositif d'appels mis en place perdure aujourd'hui pour les personnes qui le souhaitent. Elles peuvent également s'inscrire auprès du CCAS dans le cadre du Plan Canicule pour être contactées régulièrement (03 27 62 59 53).



Les Hautmontois et le déconfinement :

« **Appréciable mais ne baissons pas la garde !** »

Depuis le 11 mai, le pays a commencé sa phase de déconfinement en douceur.

Qu'en pensent les Hautmontois ? Rencontres ici et là, en ville...

Pauline, 30 ans, est de sortie avec sa petite famille : « Je considère qu'il est trop tôt. Je suis avec mes enfants car sortir est un bien mais je ne le fais que lorsque c'est nécessaire. Il faut continuer à prendre toutes les précautions. »

Pour Roseline, 58 ans, c'est sa première sortie : « Je fais très attention (masque, hygiène, distance) car j'ai des problèmes de santé. Le déconfinement a été trop rapide. Je n'ose pas aller en grande surface. Ma voisine m'a dit que beaucoup de clients ne portent pas de masque et ignorent les mesures de sécurité ».

Annie, 73 ans, sort le moins possible : « Je suis contente de pouvoir revoir mes petits-enfants. J'ai repris le sport, tout doucement ».

Pierre, 67 ans, est un sujet belge, mais confiné à Hautmont par la force des choses depuis mars : « Il n'y a plus d'attestation à remplir c'est déjà ça. Le manque d'activité me pesait. Je peux bouger sur des distances plus longues, car j'ai repris du poids. Mais il ne faut plus tarder à rouvrir les restaurants et les bars, car c'est invivable ».

Allison, 26 ans, est heureuse de revoir du monde : « Retrouver les gens, quel bonheur ! J'ai toujours travaillé pourtant durant le confinement. Il faut continuer à faire très attention pour soi et pour les autres ».

Brigitte, 61 ans, respecte à la lettre les gestes barrières : « J'observe une hygiène très stricte dans mon travail. Il faut bien se dire que l'on va vivre un bout de temps avec le virus. C'est bien de revoir sa famille et ses proches, même avec des contraintes ».

Maryse, 46 ans, est une habituée des petits magasins, pour leur convivialité et leur proximité. « Je reviens faire mes courses. On se sent mieux désormais et les commerçants hautmontois ont tout prévu pour nous accueillir en toute sécurité ».

Franck, 38 ans se promène avec ses trois enfants mais reste prudent : « Il faut continuer à faire attention lors des sorties. Nous avons un jardin. Le confinement nous a paru moins long ».

Géraldine et Kathy, la quarantaine, sont commerçantes : « C'est mieux. On est plus libre et on n'a plus d'attestation à fournir. On voit plus de monde. On déprime moins. Il faut absolument porter son masque, ce qui n'est pas toujours le cas malheureusement ».

Aurélien, 20 ans, travaille Au Cocambroche, qui regroupe des activités de restauration, de traiteur, mais aussi de vente de primeurs et de produits rôtis sur les marchés. « Notre site a fermé durant six à sept semaines. Trente-deux personnes ont été mises au chômage partiel. Début mai, nous avons repris le travail doucement, hormis le restaurant, dont l'ouverture n'interviendra pas avant juin-juillet, selon les consignes. Nous proposons nos produits traiteurs et primeurs à emporter. Les débuts sont timides mais, petit à petit, les gens reviennent. Nous avons pris toutes les mesures de sécurité adéquates, avec les distanciations nécessaires, une entrée et une sortie différenciées et du plexiglas partout, en attendant des jours meilleurs ».

Un long travail pour permettre la réouverture des écoles

Le vendredi 24 avril, le maire d'Hautmont a signé un arrêté municipal de fermeture des établissements scolaires publics de la commune, arrêté qui n'a jamais été invalidé par les services de l'État.

Les raisons de cette décision de fermeture étaient au nombre de trois :

-Un délai trop court. La municipalité n'était pas opposée à la reprise et la réouverture des écoles mais elle considérait l'échéance du 11 mai comme irréalisable.

-Des parents inquiets et peu enclins à remettre leurs enfants à l'école. La majorité des sondages effectués indique encore aujourd'hui que plus de la grande moitié des parents ne souhaite pas remettre leurs enfants à l'école.

-Les craintes aussi des enseignants. Les inquiétudes sur les conditions de la reprise, pour les enfants comme pour eux-mêmes, étaient nombreuses.

Mais, dans le même temps, la Ville, l'Éducation nationale et les partenaires ont commencé un travail pour mettre en place les conditions indispensables à une réouverture.

Ainsi pour garantir cette réouverture dans de bonnes conditions (sanitaires et de sécurité) pour les enfants, les enseignants et les parents, la municipalité a organisé le mercredi 29 avril une première réunion avec les directeurs d'établissements hautmontois et Mme Sylvie Pfrogner, inspectrice de l'Éducation nationale.

La méthode de travail voulue par les élus hautmontois a été clairement affichée : le travail doit être collectif, la démarche commune et partagée. Comme c'est déjà le cas au sein de la Caisse des écoles, active et reconnue dans la commune, qui s'est tout naturellement saisie de ce vaste chantier.

La Caisse des écoles a eu pour mission de diagnostiquer, mettre en œuvre et suivre les différentes conditions à la réouverture des écoles hautmontoises.

Elle s'est réunie le mercredi 6 mai 2020 avec à nouveau tous les acteurs de cette réouverture : les acteurs de l'Éducation nationale bien sûr (l'inspection, les directeurs d'établissements, les équipes pédagogiques...), mais aussi les acteurs au niveau communal (les agents qui interviennent dans les écoles, les services techniques...), et aussi les prestataires associés que sont les sociétés de restauration scolaire (API), de nettoyage ou de transports par exemple. Étaient également invités à cette réunion Jean-Yves Bessol, Inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale du Nord ; Alexander Grimaud, sous-préfet de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

Pour établir les premiers diagnostics des mesures à mettre en œuvre, l'accès aux établissements scolaires était indispensable : **un nouvel arrêté municipal a été signé le jeudi 30 avril permettant uniquement aux directeurs des écoles, aux agents de la ville et aux prestataires à se rendre dans les écoles.**

La municipalité a alors passé commande pour que chaque école soit dotée d'un kit : gels, sprays désinfectants, masques chirurgicaux, surblouses, lavettes microfibrés, thermomètre laser... Les services techniques ont été de leurs côtés mobilisés pour accompagner les équipes éducatives dans les aménagements à réaliser : pose de signalétique pour des entrées et sorties différenciées, marquages de distanciation, condamnation de certains sanitaires... Un soin tout particulier a aussi été porté aux bâtiments. La société STNI a procédé au nettoyage et à la désinfection de toutes les classes avant la reprise.



La responsabilité du maire

Dans ce contexte sanitaire si particulier, la responsabilité d'ouverture des écoles a toujours pesé sur les maires des communes.

C'est sans doute l'une des raisons pour laquelle le Premier Ministre, le mardi 28 avril 2020, à l'Assemblée nationale, a laissé la liberté de décision de réouverture aux élus locaux : *« Je veux laisser le maximum de souplesse au terrain en la matière et je sais que c'est ainsi que les directeurs d'école, les parents d'élèves, les collectivités locales trouveront ensemble, avec pragmatisme, les meilleures solutions. Je leur dis que nous les soutiendrons et que je leur fais confiance. »*

Les mesures mises en place pour l'accueil des enfants

Les conditions réunies, la réouverture pouvait être décidée

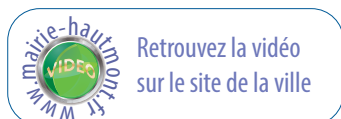
Le jeudi 28 mai, ce fut au tour des parents de constater les protocoles rigoureux mis en place. Dans chaque établissement, des parents élus au conseil d'école ont été invités à visiter les lieux, aux côtés des directeurs et des représentants de la municipalité. La Ville a aussi voulu faire constater par huissier toutes les mesures adoptées.

Chaque école dispose de son propre protocole de déconfinement, qui est consultable à l'école ou en mairie. Ce document est susceptible d'être actualisé en fonction des consignes reçues et de la situation sanitaire.



En quelques points :

- 1 Pas toutes les classes concernées et un nombre d'enfants accueillis limité.**
Depuis début juin, il n'y a pas d'accueil pour les très petites, petites et moyennes sections
La rentrée a eu lieu le jeudi 4 juin pour les grandes sections, les CP, les CE1 en REP+ aux écoles Jules-Ferry et Victor-Hugo, les CM2. La seconde rentrée a eu lieu le lundi 8 juin pour les CE1 des écoles Fontaine, Montaigne et Denies, les CE2 et CM1.
- 2 Un espace par enfant.**
L'accueil des élèves respecte un espace par élève de 4 m². Ce qui signifie que seule la moitié du nombre d'élèves habituel peut être accueillie. Des groupes peuvent alors être constitués et l'accueil alternatif.
- 3 Un parcours bien spécifique.**
Une nouvelle signalisation au sol a fait son apparition dans tous les établissements : des flèches indiquent désormais aux enfants le sens de circulation. Il s'agit de limiter au maximum et quand c'est possible les croisements. Les entrées dans les écoles sont donc différenciées mais aussi à des horaires différents (tout comme les horaires de récréation).
- 4 La température sous surveillance.**
Les parents doivent prendre la température de leurs enfants avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.
- 5 Un kit pour chaque enfant.**
Sur sa table, lors de la rentrée, l'écolier a reçu un gel et deux masques en tissu.
- 6 Les personnes prioritaires.**
Des personnes prioritaires pour un accès à l'école ont été définies en fonction de leurs activités professionnelles. Elles pourront mettre leurs enfants à l'école.
Les enfants en petite et moyenne section seront accueillis à la garderie de la petite enfance, rue de la Sucrierie. Parmi les publics prioritaires : les professionnels de santé, les professionnels en lien avec l'aide à domicile.
- 7 Le service de restauration scolaire ne sera pas assuré dans l'immédiat.**
- 8 En cas de suspicion de COVID 19 chez un enfant.**
L'enfant sera alors immédiatement isolé sous la garde d'un adulte. Les parents seront avertis le plus rapidement possible. Le protocole de nettoyage des lieux fréquentés par l'enfant sera immédiatement activé.
L'enfant ne sera plus admis à l'école tant que la suspicion ne se soit pas avérée fautive. Par la suite, si la suspicion était avérée, les parents dont les enfants ont été en contact, seront avertis.



En vidéo sur le site de la ville

Découvrez en images la visite de Samuel et Eugénie, dans l'école Victor-Hugo : ils vous expliquent les nouveaux gestes à adopter à l'école !

Actualités...

Une réouverture de l'accueil réglementée

Pour répondre au mieux aux mesures imposées par le protocole sanitaire, les services de la mairie ont rouvert au public le lundi 18 mai 2020. Avec de nouvelles règles pour les administrés :

- L'accueil s'est fait uniquement sur rendez-vous
- Le nombre de personnes accueillies en même temps reste limité
- Le port du masque est recommandé
- La distanciation physique est toujours de mise.

Du côté des agents de la ville, également, les protections sont de rigueur : des masques leur ont été fournis, des parois en plexiglas ont été installées aux guichets d'accueil...

Toutes ces mesures visent à protéger le public accueilli et les agents de la ville.

De son côté, la bibliothèque municipale a également rouvert ses portes fin mai (lire en page 16).



Un drive-test à la Paillote

Depuis le lundi 18 mai, la municipalité a mis à disposition la Paillote, boulevard de l'Écluse, pour l'ouverture d'un drive-test Covid-19. Ce centre de dépistage organisé par les professionnels de santé pratique les tests virologiques (RT-PCR).

Il existe deux types de tests : les tests virologiques (RT-PCR) permettent de déterminer si une personne est porteuse du virus au moment du test grâce à un prélèvement par voie nasale.

Le résultat est en général disponible 24 heures après. Les tests sérologiques permettent de rechercher si une personne a développé une réaction immunitaire après avoir été en contact avec le virus. Ces tests détectent la présence d'anticorps au moyen d'une prise de sang.

À Hautmont, ces tests virologiques sont possibles :

- sur ordonnance médicale, aux personnes qui présentent des symptômes,
- sans ordonnance, aux personnes identifiées comme ayant été en contact, avec un risque élevé de transmission, avec une personne testée positivement. La personne est alors contactée par les services de l'Assurance Maladie qui demandent à la « personne contact » de rester en « quatorzaine préventive ».

La procédure est stricte : il faut vous rendre au centre de dépistage avec tous les papiers nécessaires : carte d'identité, carte Vitale et ordonnance pour faire le prélèvement ; puis rentrer chez soi et rester confiné en attendant les résultats du test : en général résultats obtenus en 24 heures.

Uniquement sur ordonnance, le test virologique (RT-PCR) au COVID-19 est couvert à 100% par l'Assurance Maladie. Le coût du test de dépistage est de 54 euros.

Second tour des élections municipales le dimanche 28 juin

Après le premier tour des élections municipales le dimanche 15 mars, le second tour, initialement prévu le dimanche 22 mars, a été annulé en raison de la crise sanitaire. Aujourd'hui, une nouvelle date est fixée : les électeurs sont invités aux urnes le dimanche 28 juin pour élire les conseils municipaux. Ce scrutin devait se dérouler dans des conditions toutes particulières.

Une clause de revoyure

Le vendredi 22 mai, le Premier ministre Edouard Philippe et le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner ont annoncé le calendrier et les modalités pratiques du second tour des municipales. Mais le Premier Ministre a bien précisé que si le conseil scientifique émettrait avant la mi-juin un avis défavorable à la tenue de ce scrutin, ce dernier pourrait être à

nouveau décalé au calendrier, au plus tard en janvier 2021.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la situation sanitaire laisse à penser que le scrutin pourra bien se tenir à la date prévue.

De nouveaux électeurs

Pour pouvoir voter à ce second tour, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune avant le vote du 15 mars.

Seule exception : les jeunes qui ont 18 ans entre le premier tour et la veille du second, soit le samedi 27 juin, sont autorisés à voter après leur inscription en mairie. Celle-ci est d'ailleurs souvent automatique lorsqu'ils ont effectué leur journée Défense et citoyenneté et leur recensement militaire obligatoire à 16 ans.

Le nombre d'électeurs pourra également changer par rapport au premier tour.

Le dimanche 15 mars, les électeurs inscrits étaient de 9 545.

Impossible de se déplacer

Comme à chaque scrutin, si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir une personne de confiance qui votera à votre place. Pour établir un vote par procuration, vous devez vous rendre le plus tôt possible au commissariat de Police de Maubeuge ou au tribunal d'instance (tous deux, place du Docteur-Forest à Maubeuge). La date limite pour la demande de vote par procuration est fixée au samedi midi, veille du scrutin.

Pour ce qui des pensionnaires de l'EHPAD et des gens ne pouvant se déplacer, c'est un agent de Police qui viendra sur place pour établir les procurations.

Une navette dans le respect des gestes barrières

Vous souhaitez aller voter mais vous avez des difficultés à vous déplacer ?

La ville d'Hautmont met à nouveau en place une navette qui peut vous conduire de votre domicile à votre bureau de vote et vous ramener ensuite chez vous. Pour bénéficier de ce service gratuit, il faut vous inscrire en mairie au 03 27 63 64 70 dès que possible (inscription possible jusqu'à la veille du scrutin midi).

Ouverts de 8 heures à 18 heures le dimanche 28 juin 2020, les neuf bureaux de vote d'Hautmont sont inchangés



Mais attention, dans ce contexte sanitaire particulier, les personnes transportées devront porter un masque (tout comme le chauffeur), du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition des passagers et des housses de protection jetables seront installées sur les sièges à chaque nouveau trajet.

Un vote sous surveillance

Le Conseil scientifique COVID-19, dans son avis du 18 mai 2020, a préconisé de nombreuses mesures sanitaires pour le bon déroulement du scrutin : respect des distances minimales, nombre limité de personnes présentes en même temps dans le bureau de vote, port de masques est préconisé, lavage des mains avec une solution hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie du bureau de vote, stylo personnel...



Un 8 Mai pas comme les autres

Les circonstances étaient vraiment particulières pour cette cérémonie de la Victoire cette année, le 8 mai, le Maire, entouré d'une petite délégation, a déposé la traditionnelle gerbe de fleurs au monument aux morts. Même en période de confinement, le devoir de mémoire est essentiel.



Le marché de retour en ville

Ils avaient été suspendus dès le début du confinement. Depuis le vendredi 15 mai, les marchés du vendredi et du mardi sont de retour dans l'espace qui leur est dévolu, du haut de la place De Gaulle et sur le côté de la Poste. Et les clients sont de retour. Marc, 55 ans, n'aurait pas voulu rater ce rendez-vous : « C'est indispensable. La qualité des produits, frais notamment, et l'ambiance conviviale me manquaient vraiment ».

Un diplôme lors de la Fête du travail

Cette année, le 1er Mai n'aura pas eu sa cérémonie mettant à l'honneur les médaillés du Travail. Confinement oblige, les récipiendaires ont reçu leur diplôme par la Poste. Ils étaient 58 à y prétendre, des promotions du 14 juillet 2019 et 1er janvier 2020. Les récipiendaires or et grand or sont : Marie-Lyne Bernard, Johnny Leroy, Sylvie Leclercq, Vincent Humez, Aurore Lautrey, Pascal Dezoomer, Bernard Matuszak, Laurence Douillet, Danièle Lambin, Marie-Françoise Charpentier, Georges Lottiaux et Alain Zajac.



Des donateurs de sang présents mais une ambiance en berne

La collecte de sang du mois d'avril s'était déjà passée dans les mêmes conditions, avec la crise sanitaire actuelle. L'opération « don du sang » du 12 mai se faisait donc sur rendez-vous, après inscription sur le site de l'Etablissement Français du Sang. Ils étaient 96 à avoir répondu présent. Pourtant l'absence de l'Amicale lors de ces collectes particulières se fait de plus en plus pesante et, de fait, l'accueil n'est plus ce qu'il était...



Les Services techniques ont la main verte

Confinement ou pas, les massifs fleuris qui égayent la ville continuent d'être entretenus. Fin avril, les Services techniques ont procédé à l'arrachage des tulipes, narcisses et autres bulbes du début du printemps pour les remplacer par d'autres végétaux estivaux. Un travail de longue haleine mais c'est le prix à payer pour avoir une jolie ville fleurie...

Drôle de découverte

Cela pourrait ressembler à un joli emballage de coton. Il n'en est rien et c'est une invasion de chenilles dans un bosquet qu'on découvre les agents des services techniques de la ville. Le « nid » se trouvait avenue du Maréchal-Joffre et a été enlevé par une société spécialisée.



Actualités...

Une ville fleurie et gaie... même en plein confinement



Le confinement, et les nécessaires restrictions de libertés qui ont dû être mises en place, n'a pas vraiment donné aux Hautmontois... et aux autres la possibilité de redécouvrir et de profiter pleinement de la beauté de leur ville au printemps. L'esprit n'était pas vraiment à la fête...

Massifs colorés ici, arbres en pleine floraison là : cela aurait été dommage pourtant de ne pas céder aux tentations multicolores de ce renouveau annuel, avant que déjà les derniers pétales ne s'envolent. Voyage et pauses ici et là en ville, pour un court moment de bonheur ensoleillé, loin de l'oppression du confinement.

Place maintenant aux mains vertes des habitants : le concours des maisons fleuries a été maintenu cette année. Les inscrits ont jusqu'au mois d'août pour peaufiner leurs plantations : le jury ne passera pas avant l'été.

Mémoire vive...

Jacqueline Andriès, nièce du fameux coureur Alfred Steinmetz

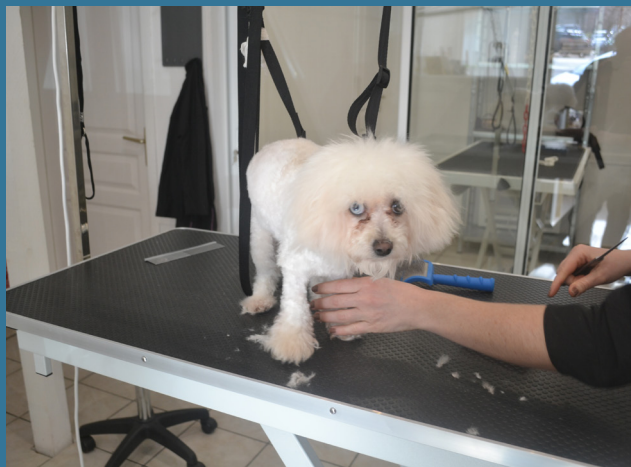


Elle est pensionnaire de l'EHPAD hautmontois depuis 2016, après avoir séjourné au foyer-logement Le Clair Repos durant dix-huit ans. Dans la quiétude de son quotidien, elle s'adonne avec une vraie passion aux mots-croisés ou à la poésie. Jacqueline Andriès, 92 ans, est sans doute l'archétype de la grand-mère discrète, cultivée et ouverte.

Pourtant la vie n'a pas été rose avec elle. Native d'Hautmont, elle a toujours vécu dans sa ville, avec son époux Marcel, décédé il y a vingt-cinq ans. Ils ont eu ensemble quatre enfants que la vie leur a retiré tous trop tôt. Pourtant elle garde le sourire et explique son cheminement le regard brillant : « J'étais secrétaire sténo-dactylo. J'ai travaillé 23 ans à Jeumont-Schneider, puis à Frangeco, Titan, Titan-Coder avant de terminer ma carrière à Fruehauf, entreprises qui, il n'y a pas si longtemps, étaient les fleurons d'un Val de Sambre alors industriel. Je prenais le train le matin en gare d'Hautmont. Il fallait une heure pour rejoindre Jeumont, car il s'arrêtait à toutes les gares : Sous-le-Bois, Maubeuge, Les Bons Pères, Recquignies... Pour passer le temps, durant le trajet, je tricotais. C'était une passion ».

Mais ce qui singularise le plus Jacqueline, c'est sa parenté avec le coureur à pied Alfred Steinmetz, qui a donné son nom à une salle de sports locale. « C'était l'un des frères de ma mère. Lui-aussi habitait Hautmont. Dans les années 40, il avait remporté l'épreuve Paris-Strasbourg, qu'il disputa à quatorze reprises en tout. J'étais gamine et nous avons été l'accueillir à son retour à la gare. Il avait gagné une somme de 25 000 francs de l'époque et une voiture. La famille était folle de joie ! » Un souvenir inoubliable pour Jacqueline...

Entreprendre...



Clean Canin, un salon qui a du chien...

C'est le 4 février qu'Adeline Cornille a ouvert son salon de toilettage canin, au 18 place de la Libération. Cette dame avenante avait auparavant fait ses premiers pas dans le métier en octobre, mais en se rendant exclusivement au domicile de ses clients. Parcours singulier que le sien. Durant dix-huit années elle a exercé dans le domaine de la... puériculture.

De là à dire qu'elle traite les toutous et les matous qu'elle bichonne comme ses bébés, il n'y a qu'un pas ! Après une formation à Arras, elle a obtenu son diplôme de toilettage canin et félin et propose donc ses services dans un espace aéré, lumineux et très fonctionnel.

« C'est le seul salon de ce type à Hautmont, se plaît-elle à souligner. Le dernier a fermé ses portes depuis un moment déjà. Je travaille sur place et ne fais plus les domiciles. J'entretiens les chiens des particuliers avec soit des bains, soit des tontes, soit des coups de ciseaux ou épilations, et ce du chihuahua au saint-bernard. Je voulais me mettre à mon compte et devenir indépendante, tout en me rapprochant des animaux de compagnie. C'est ce qui m'a poussée à ouvrir mon salon. Mon emplacement sur cette belle place est parfait. Mon commerce est de plain-pied. Un large parking est disponible. Je suis à côté d'un restaurant, d'une pharmacie et près de la poste. Mon affaire a bien démarré. Que dire à mes clients potentiels ? Venez tester, venez me rencontrer ! ».

Clean Canin 18 place de la Libération.

Contact : 07 61 92 05 00.

(NDLR : ce sujet a été réalisé avant la période de confinement.)

Sortir



La bibliothèque municipale attend les lecteurs

La bibliothèque municipale Jean-Jaurès a rouvert ses portes et vous invite désormais, pour votre sécurité, mais aussi pour celle des agents, à respecter quelques consignes sanitaires.

- Quatre personnes au maximum pourront accéder aux rayonnages, le temps de faire leur choix.
- Pour vous protéger, le port du masque est conseillé.
- Les retours seront déposés dans les casiers prévus à cet effet au niveau du sas (ceux-ci seront ensuite désinfectés puis mis en quarantaine – 10 jours).
- Du gel hydro alcoolique sera à votre disposition dans l'entrée.
- Vous respecterez la distanciation sociale d'un mètre.
- Merci de sonner, nous viendrons vous ouvrir.
- Les horaires d'accès au public restent les horaires habituels d'ouverture :
mardi de 8 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h ; mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;
jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 ; vendredi de 8 h 30 à 12 h ; samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

La consultation sur place et l'accès au service informatique sont suspendus (y compris la consultation de la presse quotidienne et des magazines en présentation).

Dans la mesure du possible, nous vous invitons à :

- Réserver les ouvrages sur le site de la bibliothèque (<https://hautmont.c3rb.org>) ou par téléphone au 03 27 68 76 26 ;
- Accéder à la bibliothèque sur rendez-vous pris au 03 27 68 76 26 (Les livres réservés pourront ainsi être mis à votre disposition rapidement, sous réserve de leur disponibilité, un appel téléphonique vous en informera).
- Un service de portage à domicile est organisé régulièrement pour les personnes âgées ou en situation de handicap, pour en bénéficier contacter ce même numéro.

Rendez-vous
cet été aux
centres de
loisirs



La municipalité a décidé d'organiser les centres aérés.

Ils accueilleront les Hautmontois de 6 à 17 ans.

Ils auront lieu du 6 au 30 juillet et du 3 au 21 août 2020.

Bien sûr, l'accueil sera différent, dans le respect d'un protocole sanitaire spécifique pour la sécurité de vos enfants et celle des encadrants.

Il prévoit notamment :

- pas de centres aérés maternels
- une multiplication du nombre des lieux utilisés
- à chaque salle son animateur et un groupe maximum de huit enfants
- l'adaptation des animations au protocole en vigueur (pas de fête ni de sortie de fin de centre).

Les détails de ce nouveau protocole seront intégrés dans le règlement intérieur remis lors de l'inscription de votre/vos enfant(s).

Cette année, l'organisation des inscriptions a elle aussi été revue et se passe uniquement sur rendez-vous en ligne sur le site de la ville :

www.mairie-hautmont.fr ou en appelant le service DSU, au 03 27 62 59 71.



Retrouvez les actualités de la ville sur www.mairie-hautmont.fr